



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

AVIS PUBLIC

Prenez avis que, conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud tiendra une assemblée de consultation publique et d'information concernant le projet de modification des services éducatifs dans les établissements suivants :

École visée	Modifications
Saint-Cyrille	Retrait des services d'éducation préscolaire
Sainte-Lucie	Ajout 2 ^e année du 2 ^e cycle
Saint-Marcel	Ajout de la 1 ^{re} année du 2 ^e cycle Retrait de la 2 ^e année du 2 ^e cycle

Cette assemblée aura lieu le mardi 22 avril à 19 h à la salle 212-213 du siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Pour toute information relative au projet de modification des services éducatifs, ses impacts pédagogiques et financiers, contactez le Secrétariat général, au 418 248-1001, au poste 8482.

Donné à Montmagny ce 26^e jour de mars 2014.

Le secrétaire général, Pierre Côté